



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY ACCOMPAGNE WARRANT HUB (TINEXTA) DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION D'UNE PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS ABF GROUP



Corporate - M&A | 30/01/24 | Vincent Brenot Florence Chafiol Valéry Denoix de Saint Marc Philippe Durand Benjamin van Gaver Alexandra Berg-Moussa Olivier Attias David Neuwirth Alexandre Dumortier Guillaume Potin Guillaume Aubatier Ariane Seyed-Movaghar Claire Li Pierre Pérot Inès Bouzayen Benjamin Sabbagh Zadeh

August Debouzy, en coordination avec le cabinet d'avocats international Gianni & Origoni, a assisté Warrant Hub S.p.A., filiale de Tinexta S.p.A., fournisseur de services numériques de premier plan coté à la bourse de Milan - dans l'acquisition d'une participation majoritaire dans ABF Group S.A.S, la société holding d'ABF Décisions, une entreprise française de premier plan du conseil et d'ingénierie en financement public.

Les 26,1 % restants du capital social resteront détenus par les trois associés fondateurs - qui conserveront des fonctions de direction et de gestion dans l'entreprise - et, pour une part minoritaire, par certains managers.

La valeur d'entreprise pour 100 % du groupe ABF est estimée à 155 millions d'euros.

August Debouzy - en collaboration avec le cabinet Gianni & Origoni - a assisté Warrant Hub avec une équipe coordonnée par Valéry Denoix de Saint Marc, associé, et composée de David Neuwirth, avocat senior, et Ludovic de Talancé, avocat, pour les aspects transactionnels et corporate de l'opération, Philippe Durand, associé, et Alexandre Dumortier, avocat senior, pour les aspects de l'opération relevant du droit du travail, ainsi que Laure Bonin et Emmanuel Le Galoc'h pour les aspects financiers de l'opération.

L'équipe d'AD qui est intervenue sur la due diligence était également composée de : Alexandra Berg Moussa (associée), Marc-Antoine Piquier et Paul Vialard (avocats) sur les aspects contractuels, Vincent Brenot (associé) et Guillaume Potin (avocat senior) sur les aspects réglementaires et de droit public, Guillaume Aubatier (associé) et Charles Poulain (avocat) sur les aspects immobiliers, Florence Chafiol (associée) et Ariane Seyed-Movaghar (avocate) sur les aspects data & IT, Pierre Pérot (avocat senior) et Inès Bouzayen (avocate) sur les aspects IP, Benjamin Van Gaver (associé) et Benjamin Sabbagh Zadeh (avocat) sur les aspects contentieux, Olivier Attias (associé) et Claire Li (avocate) sur les aspects compliance.

Le cabinet Gianni & Origoni est intervenu avec une équipe coordonnée par Francesco Gianni, associé senior, et composée d'Alberto Recchia, associé, et d'Alessandro Meringolo, managing associate. Aurignac Finance a agi en tant que conseiller financier de Tinexta pour cette opération.

Les vendeurs et ABF Group S.A.S. ont été assistés par le cabinet d'avocats international Goodwin Procter (France) LLP, avec une équipe composée de Benjamin Garçon, associé, et Rodolphe Amaudric du Chaffaut, avocat, et Omelle Youkharibache pour les aspects M&A, et Marie-Laure Bruneel pour les aspects fiscaux. Clearwater International a agi en tant que conseiller financier des vendeurs pour cette opération.

Le cabinet d'avocats Comet Vincent Ségurel, avec une équipe composée de Matthieu Guignard, associé, Angélique Merienne, avocate, et Cemile Köklü, juriste, a conseillé les prêteurs menés par la Banque CIC Ouest sur les aspects financiers de cette opération.

